

Assemblée Générale du 07 juin 2008

- Intervention du Président -

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Cette Assemblée Générale met un terme à la saison sportive 2007/2008 et au mandat que vous nous avez confié, le 5 juin 2004, dans cette Maison Départementale des Sports.

Comme à chaque fois qu'elle est électorale (tous les 4 ans dans l'année des Jeux Olympiques), elle est domiciliée au siège du Comité pour assurer une certaine neutralité dans les élections.

Je salue la présence de Monsieur Karl Nouail de la Direction de la Communication au Crédit Agricole.

Je voudrais excuser pour leur absence :

- Monsieur Coquand : Directeur adjoint Jeunesse et Sport
- Monsieur Brunet : Président du CDOS
- Madame Palin : Présidente de la Ligue de Bretagne de Basketball.

Je donne la parole à Monsieur Nouail qui va vous dire quelques mots.



Que s'est-il passé au cours de cette saison 2007/2008 ?

Je ne vous dirais pas qu'il ne s'est rien passé d'exceptionnel car une saison enregistrée ses lots de satisfactions et de déceptions.

Les Affiliations :

Regrettons l'arrêt de 4 clubs en zone rurale ; en revanche nouveau départ pour 2 clubs et créations d'un 2^{ème} club entreprise : CANAL + Rennes.

Félicitations aux dirigeants du CPB Rennes Basket pour la réussite de la fusion des 5 entités précédentes ce qui n'était pas forcément chose facile. Le club devient ainsi le 1^{er} club en nombre de licenciés en Ille et Vilaine et en Bretagne.

Les Engagements :

Cette année, nous vous avons demandé d'engager vos équipes Seniors et le Niveau A Jeunes pour le 20 juin 2007. Nous avons repoussé l'engagement des Niveaux B et C à mi-septembre pour vous permettre de mieux apprécier vos potentialités en effectif.

Malgré cela, nous avons eu beaucoup de *forfaits généraux*. Pour les catégories Benjamins - Benjamines l'organisation d'un plateau pour les Niveaux A, vous a permis de mieux apprécier la valeur de vos équipes. Cette opération sera reconduite pour la saison prochaine 2008/2009 et sera étendue aux catégories Poussins - Poussines.

Les Licences :

Malgré quelques inquiétudes en début de saison, justifiées par « l'effet Coupe du Monde de Rugby et les piètres performances de nos équipes Nationales au Championnats d'Europe », nos effectifs se sont maintenus au niveau de la saison dernière (+8).

Au Challenge National des Jeunes Licenciés, nous nous positionnons au 9^{ème} rang des départements et nous nous maintenons au 6^{ème} rang des départements en nombre de licenciés.

Relevons que nos effectifs sont de plus en plus jeunes, ce qui est rassurant pour l'avenir, mais assez préoccupant pour l'encadrement de ces Jeunes lorsque nos licenciés Seniors diminuent.

La saison 2007-2008 est la première saison où les clubs pouvaient saisir leur création et les renouvellements de leurs licences.

Près de 30% des licences ont été saisies par 43 clubs dont 8 ont saisi moins de 10 licences.

Ce n'est pas mal, mais c'est insuffisant. Je rappelle que la procédure sous la responsabilité du Président de club permet d'accélérer la date de qualification du licencié.

Un exemple : lorsque toutes les *formalités administratives sont remplies correctement*, la licence saisie un samedi soir permet au joueur de participer à une rencontre le dimanche matin. Nos secrétaires vous renseigneront sur toute la procédure à suivre.

Des mesures incitatives vous seront communiquées tout à l'heure lors du Rapport Financier pour élever le pourcentage des licences saisies par vous-même à plus de 50%. Attention cela ne concerne pas les licences Mutation, Temporaire, Etrangère et Détente, dont les demandes devront toujours transiter par le Comité.

Cette saison les demandes de licences qui sont parvenues au Comité ont été saisies au jour le jour grâce à l'embauche d'une personne pendant 3 mois à raison de 20 heures par semaine.

Il paraît donc tout à fait inadmissible que les numéros de licences n'apparaissent pas sur les feuilles des premiers matchs de Championnats et encore pire, que des personnes non licenciées ou non qualifiées y figurent.

Ceci m'amène à **Nos Championnats :**

Ils se sont déroulés globalement dans de bonnes conditions, mais outre le problème des feuilles de matchs mal remplies beaucoup trop d'anomalies sont constatées : horaires de matchs non rentrés ou communiqués en retard, matchs reportés, non joués, etc...

Brûlages ou personnalisation non respectés... Toutes ces anomalies entraînent un travail énorme aux membres de la Commission Sportive qui se voient dans l'obligation de sanctionner.

Je souhaite préciser aux clubs fautifs et se sont toujours les mêmes en général, que le Comité doit être le garant de ses règlements et que s'il ne sanctionnait pas, il désavantagerait ceux qui respectent ces règlements nécessaires à l'Équité Sportive.

Outre ces aléas, nos Championnats sont demeurés d'un bon niveau sans incidents majeurs, ce qui dénote un très bon esprit sportif qui confirme le travail fait dans les clubs pour responsabiliser leurs licenciés.

Le Mini Basket :

La Commission gère les Championnats Benjamins – Benjamines, Poussins – Poussines, Mini Poussins – Mini Poussines et les licenciés Baby.

Comme je l'ai dit, il y a quelques minutes, le nombre de licenciées de ces catégories et le nombre de rencontres sont en forte augmentation.

Une attention particulière sur le niveau s'opère dans les catégories Benjamins et Poussines Niveau A.

Le Rassemblement Mini de Combourg a été un succès. Félicitations au club de Combourg, à son Président, à ses dirigeants d'avoir osés et réussis cette opération.

La Commission Technique :

Malgré l'indisponibilité partielle de Christophe Evano en formation à l'INSEP à Paris, la Commission Technique n'a pas réduite son activité grâce à la mobilisation de ses membres et des entraîneurs des clubs.

Félicitations à nos Sélections 95 pour leurs très bons résultats lors des TIC et TIZ. Nos jeunes alimentent en nombre les Sélections Régionales et particulièrement le pôle Espoir Bretagne.

Un regret cependant qui n'est pas imputable à notre encadrement : la délabellisation de notre centre d'entraînement (CLE) de façon arbitraire, sans concertation avec nos cadres et j'ajouterais de façon pour le moins cavalière à notre égard.

Cette décision ne nous a pas empêché de maintenir nos structures de formation dans les différents collèges du département qui alimentent nos sélections.

La CDAMC :

Le rapport d'activités de la CDAMC est suffisamment clair et précis pour apprécier le travail de cette Commission. Et pourtant en pleine saison, ses principaux responsables qui étaient des élus ont démissionné sans mesurer les conséquences de leurs actes.

Fort heureusement, un groupe a rapidement pris le relais et remis tout en place très efficacement. Je remercie toutes celles et ceux qui ont entouré les 2 Co-présidents – Stéphane Anger et David Orhant – de sorte que les Officiels et les Clubs ne subissent aucun préjudice de ces démissions.

La Comité d'Ille et Vilaine possède désormais une CDAMC transparente et communicante dont les actions portent déjà leurs fruits.

Si nous n'avons pu augmenter encore le nombre de nos Championnats à désignation, nous pouvons l'envisager dans les 2 à 3 ans à venir par des actions de sensibilisation auprès des clubs et des actions de fidélisation des Officiels grâce aussi à une meilleure communication et des innovations qui seront, j'en suis sûr, apportés par les Présidents et membres de cette Commission.

L'Animation :

Cette Commission, qui a en charge l'environnement de toutes nos manifestations et des relations avec nos partenaires, a notamment relancé l'opération des *Trophées Mozaïc Basket Challenge* de notre partenaire le Crédit Agricole. Près de 50 équipes ont été récompensées en recevant du matériel d'entraînement au cours de 2 événements : le 1^{er}, le 16 février lors du derby breton de NF1 Avenir de Rennes contre Pleyber-Christ ; le 2^{ème} samedi dernier lors des challenges Jeunes dans la salle Colette Besson grâce à la collaboration des clubs de l'Avenir et du CPB Rennes Basket que je remercie très sincèrement.

Cette Commission, qui manque d'effectif, a également animé *le Rassemblement Mini du 1^{er} mai à Combourg*, les *Finales des Coupes et Championnats Seniors*, ainsi que le *Challenge du Fairplay*.

Elle a en charge le fonctionnement de notre site qu'anime Jean-Paul Pichoff. Ce site est aujourd'hui pour les clubs *la source de toutes les informations dont ils ont besoin*.

La Commission Médicale :

J'attire votre attention sur le rapport du Docteur Cousança concernant la surveillance médicale des arbitres de plus de 35 ans.

Lorsqu'il se passe rien tout va bien. Mais que dire de la situation dans laquelle se trouveraient le club et le Comité si un accident survenait sans que l'examen n'ait été pratiqué par un *médecin agréé* conformément au règlement de la FFBB d'avril 2001.

Les Présidents de Clubs sont de plus en plus responsables de la délivrance de la licence. Ils devront veiller à ce que les arbitres concernés aient satisfait à cet examen obligatoire pour officier. De son côté la CDAMC devra également effectuer un contrôle.

Voici ce que je voulais souligner dans l'activité traditionnelle de votre Comité avant d'aborder le rapport d'activités et le rapport financier de cette saison.

Comme l'on fait les Commissions, je tiens à m'associer aux remerciements qui sont adressés aux clubs qui participent à nos activités.

- Pour la mise à disposition de leurs salles ou locaux pour nos différentes formations : Joueurs, cadres, arbitres, OTM.
- Pour la mise à disposition de leurs cadres techniques.
- Pour l'organisation de nos phases finales de mi et de fin de saison.

Des remerciements particuliers aussi pour les grands événements à :

- Combourg pour l'organisation du Rassemblement Mini du 1^{er} mai.
- Au CPB Rennes Basket pour l'organisation à Bréquigny des finales Départementales et du Challenge jeunes.
- A l'Avenir de Rennes pour l'organisation de Mozaïc Basket Challenge du Crédit Agricole.
- Au CO Pacé pour les phases Jeunes d'accession à la région
- A nos sponsors : le Crédit Agricole, la Société Proliga, PlanetSport, nos annonceurs.

Remerciements à la DRDJS qui nous accompagne dans notre programme de développement ainsi qu'au Conseil Général pour les financements de nos besoins de fonctionnement, de sa participation dans le financement des stages et de l'emploi de notre technicien.

Remerciements également à nos secrétaires Caroline et Sonia toujours disponibles envers les Clubs et les différentes Commissions du Comité.

Au terme de ce mandat de 4 années, quel bilan peut-on faire sur le basket en Ille et Vilaine ?

Si nous pouvons le qualifier de satisfaisant grâce à la stabilité des effectifs, le niveau d'évolution demeure en deçà du potentiel que représentent nos 13 800 licenciés.

Réjouissons nous cependant des performances de l'Avenir de Rennes pour sa 1^{ère} année en NF1, du maintien de l'Aurore de Vitré en NM2, de la montée des filles de la 2 de l'Avenir en N2, du maintien du RPA en NF3, du maintien de l'Avenir de Rennes en NM3, et de la montée du RPA et du CPB Rennes Basket en NM3 qui comptera l'année prochaine, 4 clubs d'Ille et Vilaine.

Regrettons toutefois des descentes du Drapeau de Fougères de NM2 en NM3 et des filles de Vezin et des garçons du CS Betton du Nationale 3 en Pré National.

Nos équipes de Jeunes Minimes et Cadets sont de plus en plus nombreuses à participer au Championnat National.

C'est de bon augure pour l'Avenir en espérant qu'un jour nous pourrions voir évoluer à Rennes dans la très belle salle Colette Besson une équipe masculine de Niveau N1 ou Pro B que Rennes mérite.

Quelques inquiétudes pour les années à venir ?

La santé financière des clubs qui vont avoir à faire face à l'augmentation de leurs frais de fonctionnement et notamment en matière de frais de transport.

La suppression des subventions de moins de 450 euros du CNDS en faveur des clubs et la possible suppression des enveloppes du CNDS départemental au profit de structures Régionales ne sont pas pour nous une très bonne chose.

Pour nous il n'y a pas de petits clubs. Nous sommes pour une grande diversité des clubs et l'intérêt qu'offre un tissu nombreux et dense de clubs est de favoriser les rencontres de proximité et par conséquent faciliter leur gestion.

Nous devons par conséquent être vigilants pour que le Basket en Ille et Vilaine conserve son rang et sa notoriété.

Je vous remercie de votre attention.

Représentation des clubs

115 clubs inscrits pour être représentés à cette Assemblée Générale.

105 représentés

Nombre de voix théorique représentées : 13 788

Nombre de voix réelle présente : 13 245

Adoption du procès verbal AG 2006/2007 à Boisgervilly.

Rapport des Commissions

Commission Sportive

Monsieur Jean-Charles Godet, président de la Commission, répond aux questions posées de Monsieur René Maugeais de Pacé et de Monsieur Clavier de L'ASPTT Saint Malo :

↳ Pour les groupes, le Comité ne peut être tenu responsable des forfaits une fois le calendrier établi. Les poules sont généralement géographiques.

↳ Pour les finales jeunes, les frais d'arbitrage sont pris en charge par le Comité les rencontres opposent le 1^{er} de la phase Aller qui monte en groupe B de région au 1^{er} de la deuxième phase. C'est le vainqueur de la 2^{ème} phase qui est Champion Départemental. Les trophées remis à cette occasion seront revalorisés.

Commission Mini Basket

Mme Demeuré Marylène, présidente de la Commission, n'a rien ajouté au rapport d'activité.

↳ Aucune question.

↳ Succès du Rassemblement de Combourg avec 1200 participants.

↳ Le Comité se place en 9^{ème} position pour le Challenge National Poussins(es) – Benjamins (es). Ce qui lui permet de recevoir, de la FFBB, 2100 euros qui seront réinvestis dans les actions de la Commission.

Commission CDAMC

Monsieur Stéphane Anger, président de la Commission CDAMC, précise qu'il n'a rien à ajouter au rapport d'activité.

↳ Il répond au président de Montgermont sur la possibilité de former des jeunes arbitres qui n'ont pas atteint l'âge de 16 ans (limite d'âge pour passer l'examen). Une formation dans ce cas est souhaitable sur 2 années, dans le cadre d'une école d'arbitrage. C'est le meilleur moyen de les fidéliser et de les faire patienter jusqu'à 16 ans.

↳ Il répond aux questions du club de Bains-sur-Oust au sujet des formations délocalisées et non qualifiantes : les membres de la Commission peuvent se déplacer à la demande pour les formations d'arbitres ou d'OTM.

Commission Juridique

Monsieur René Perrin, président de la Commission, attire l'attention sur le nombre de fautes techniques et remarque que certains arbitres sont des « spécialistes » de cette sanction.

↳ Il précise quelques modifications des règlements : pour les étrangers séjournant depuis plus de 10 ans sur le territoire ; sur les dates de qualification suite à la saisie des licences par les clubs.

- ↳ Il rappelle les dates des périodes des mutations :
- **licences M** du 1^{er} au 15 juin
 - **Licences B** en dehors de la période ci-dessus.

↳ Monsieur Danielou, président de l'Avenir de Rennes, intervient pour dire qu'on ne peut pas à la fois encourager les jeunes à arbitrer ou fidéliser les arbitres et en même temps dire qu'il y a des spécialistes de la faute technique. Dans cette Assemblée, ce n'est pas la place pour un tel débat, précise M. Danielou.

↳ Au club de Bain-sur-Oust, M. Danielou précise que les clubs qui organisent une école d'arbitrage ouvrent cette école aux autres clubs.

↳ Madame Mandard, du club SC Le Rheu questionne sur la saisie des licences. Elle remercie les secrétaires pour leurs disponibilités. Elle demande si le prix des licences sera minoré en cas de saisie par le club : la réponse est positive.

Commission Technique

En l'absence de **Monsieur Loïc Bourserie**, président de la Commission, excusé pour raisons de santé, **Monsieur Christophe Evano**, CTS Départemental intervient sur :

- La Formation de Cadre
- La Formation du Joueur
- Les Détections
- Les Sélections

○ La Formation de Cadre :

↳ Christophe Evano informe l'auditoire que cela concerne pour le Comité les diplômes d'Animateur et d'Initiateur.

↳ Le Comité forme 70 animateurs et 30 initiateurs en moyenne par an.

↳ Il souligne l'intérêt que les clubs ont, a formé leurs jeunes vers ces formations qui donnent la possibilité d'obtenir les diplômes Entraîneur Jeunes et Région dispensés par la ligue.

↳ Il précise que ces formations du Comité se font sur de courtes durées (8 jours maximum) et que le coût d'un diplôme initiateur permettant la managérat d'une équipe jeune en région n'est que de 40 euros.

↳ Enfin, il attire l'attention sur l'encadrement des jeunes qui doit être fait par des entraîneurs diplômés y compris par des Brevets d'Etat si possible.

↳ Le Comité assure des formations de proximité. L'Ille-et-Vilaine possède 1BE pour 2 clubs. Possibilité par conséquent de travailler en réseau : exemple à Mordelles – Cintré ou à Argentré et Etrelles.

↳ Christophe Evano répond de façon positive aux questions de M. Lucas de Montgermont et de Mme Mandard du CS Le Rheu sur la possibilité de former des jeunes de moins de 16 ans.

○ **La Formation de Joueur :**

↳ Christophe Evano invite les clubs à participer aux réunions de secteur qui sont tous encadrés par des entraîneurs diplômés.

↳ Certains clubs ne connaissent pas encore cette forme d'entraînement, ou organisent de stages qui s'adressent au même public.

↳ Les courbes de fréquentation de stage baissent. Les causes réelles sont à chercher.

↳ Quelques soucis d'organisation dans les secteurs de Montfort et de Redon. A Redon, c'est en voie d'amélioration grâce à la présence de Monsieur Burguière, responsable de la section sportive.

○ **Les Détections et Sélections :**

↳ Les stages de secteurs nous permettent de détecter les potentiels chez les poussins et poussines.

↳ Nous poursuivons les détections en 1^{ère} année de Benjamins.

↳ Difficultés pour mutualiser les moyens. On ne travaille pas assez ensemble Comité et Clubs. L'exemple cité, est le cas du Morbihan qui a monté une structure départementale. On ne peut cependant pas comparer ce département avec le notre qui a près de 4 fois plus de licenciés.

Il faut cependant que les meilleurs jouent ensemble et que les potentiels soient dirigés vers les clubs formateurs.

↳ Chez les filles, elles ne bénéficient pas toujours des meilleurs entraîneurs. Le travail de Véronique Perrin dans le secteur de Combourg est particulièrement apprécié. De nombreuses jeunes filles sélectionnées sont de ce secteur.

↳ Les sections sportives départementales ouvertes dans les collèges sont d'importantes niches pour la Détection et la Sélection.

↳ A la rentrée prochaine, le collège de Mordelles ouvre une section. Les Sections Sportives assurent 2 séances par semaines. L'encadrement est constitué par les professeurs d'EPS ou par des Brevets d'Etat Basket. Elles permettent aux jeunes de s'entraîner 3 fois par semaine compte tenu de l'entraînement hebdomadaire en club.

↳ Le Comité investi 12 à 13 000 euros par an dans ces sections dont les clubs sont les grands bénéficiaires.

↳ Ces Sections sont ouvertes soit dans les Collèges publics soit dans les Collèges privés (actuellement 3 publics et 4 privés)

↳ Un suivi du parcours des jeunes sélectionnés est assuré pour nous permettre d'évaluer l'intérêt des formations en place.

Commission Animation :

Monsieur Philippe Vallée, président de la Commission, donne des précisions sur le Mozaïc Basket 2^{ème} phase.

↳ Il répond aux questions des clubs de Romagné et de Bréal-sous-Montfort au sujet d'une extension des récompenses au niveau le plus bas et afin d'éviter qu'un club soit récompensé 2 fois dans la même saison.

↳ Le Crédit Agricole par son représentant informe que c'est le problème du Comité, qu'il ne peut cependant pas augmenter la dotation qui est limitée à 48 clubs maximum.

↳ Après différents échanges, il est convenu que les critères d'obtention seront revus pour récompenser un maximum de clubs y compris les clubs dont les équipes sont engagés en Honneur ou en 1^{ère} Division.

Commission Salles et Terrains :

Monsieur Huault, président de la Commission, indique que la Fédération vient de sortir un nouveau guide pratique disponible sur son site. Il s'adresse surtout aux nouveaux équipements dans les nouvelles salles.

↳ Le club de Saint-Brice-en-Coglès est remercié pour avoir dénommé sa nouvelle salle « Salle Raoul Maigne » du nom d'un ancien Président du Comité.

↳ Le club de Romagné précise que les travaux de sa salle sont pratiquement terminés et que les terrains ne seront pas homologués pour le début de la saison.

↳ Le représentant de la Guerche indique qu'une nouvelle salle sera construite.

Commission Médicale :

Le Docteur Cousança, président de la Commission, intervient pour préciser qu'il n'y a rien de nouveau pour les surclassements.

↳ La surveillance des arbitres au-delà de 35 ans est nécessaire en raison de la montée des morts subites.

↳ Pour les vétérans, il faut être rigoureux et aller au-delà de cet aspect « vétérans ». Il ne faut pas se focaliser sur l'âge, il faut faire attention à tout âge.

↳ Les certificats médicaux sont valables 3 mois. C'est une disposition fédérale, nous ne pouvons pas y déroger.

↳ Le certificat sur papier libre est valable s'il est bien précisé que l'intéressé est apte à la pratique du basketball.

Rapport Financier

Monsieur Alain Lefevre, trésorier présente la situation financière arrêtée au 31 mars 2008 à l'aide de Diapositives réalisées par l'expert comptable.

Quelques remarques sur le compte d'exploitation :

○ **Les subventions**

La subvention du Conseil Général est en fort augmentation puisqu'elle passe de 2830 euros la saison dernière à 12763 euros. La différence représente une aide à l'emploi Sportif concernant Christophe Evano.

○ **Les ressources sportives**

Une ristourne de 2 euros par licences saisies par les clubs au-delà de 10 licences saisies, a été provisionnée dans les comptes. Cette ristourne sera effective par un avoir consenti lors du 1^{er} acompte du paiement des licences 2008 – 2009.

○ **Les amendes sportives**

Le trésorier souligne l'augmentation des amendes, soit + de 11,87 % par rapport à l'année dernière. Les clubs devraient être plus vigilants pour réduire sensiblement ces pénalités qui pourraient être facilement évitées.

Quelques contestations à ce sujet. Lorsque le Comité se trompe, il rectifie rapidement.

Le relevé des amendes n'est pas adressé par la Comité assez rapidement. Il convient d'améliorer pour alerter rapidement les clubs.

○ **Frais d'arbitrage**

Monsieur Lefevre précise qu'il restait à payer 3 journées d'arbitrage au 31 mars, ce qui explique un montant un peu plus faible que l'année dernière.

○ **Le résultat**

Positif, il compense la perte de 17 000 euros enregistrée l'année dernière à l'occasion de l'organisation de l'AG Fédérale à Saint Malo.

Aucune autre question n'étant posée, la parole est donnée aux Commissaires aux Comptes pour l'approbation des comptes et donner quitus au trésorier.

Vérificateurs aux Comptes

Rapport des vérificateurs aux comptes allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008. Dans le cadre de la mission qui nous a été confié lors de votre dernière Assemblée Générale, nous avons procédé à l'examen des documents comptables et examiné la trésorerie mis à notre disposition par M. Alain Lefevre, Trésorier du Comité D'Ille et Vilaine.

La vérification des comptes de trésorerie n'appelle aucune remarque. La Saison 2006/2007 était négative d'un montant de 17 686 euros, alors que la saison 2007/2008 est positive 25 375 euros. M. Pierre Guillard, Président du Comité 35 et M. Alain Lefevre, trésorier du Comité d'Ille et Vilaine, vous ont donné toutes les explications.

Les pointages et les sondages de contrôle que nous avons effectué, ne donne pas lieu à remarque particulière. Par conséquence, nous proposons à l'Assemblée Général de donner quitus au trésorier du Comité 35 M. Alain Lefevre.

Les vérificateurs aux comptes, Messieurs Michel Debroize et moi-même, Bernard Delaunay, vous remerciant de votre attention.

Bernard Delaunay

Rapport financier adopté à l'unanimité.

Vœux

CLUBS	VŒUX
MONTGERMONT	<ul style="list-style-type: none">♦ De la même façon que le Comité décide des amendes et pénalités à appliquer aux Clubs, par catégories d'erreurs ; il fixe un barème d'amendes et de pénalités pour ses propres erreurs. Vœux irrecevable♦ L'âge limite pour l formation diplômante « animateur Club » soit abaissé à 14 ans. Vœux transmis à la Ligue et à la Fédération♦ Le souhait inscrit au dos des feuilles de match du mini-basket devienne une règle au niveau département. Avis favorable du Bureau du Comité. Inclure dans le règlement après vote du Comité Directeur du 13/05
LE RHEU	<p>Les Benjamins en catégorie « Excellence » jouaient en 2 fois 16 mns. Ne serait-il pas possible de mettre plutôt 2 fois 14mns et officialiser l'utilisation d'un ballon « taille 6 » pour cette catégorie Excellence ?</p> <p>On reste à 2 fois 16 (comme en Ligue TIC = 4X8mn), à confirmer par la Technique.</p> <p>L'officialisation du ballon « taille 6 » est déjà dans le règlement.</p>
CDAMC	

	<p>♦ Modification de l'article 17 du « Règlements sportifs des championnats départementaux » Possibilité offerte aux clubs de faire jouer les rencontres cadets ou cadettes le dimanche après-midi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit à 15h00 en cas de match simple - soit à 13h30 en cas de match couplé à un match seniors <p>Accord : c'est une possibilité</p> <p>♦ Ajout dans le statut de l'arbitrage de pénalités financières à régler par le club en cas d'absence injustifiées (après demande d'explication à l'officiel) :</p> <p>1^{er} absence : lettre simple de rappel avec copie club 2^{ème} absence : lettre simple d'amende avec copie et facture au club : Amende = 10€ 3^{ème} absence : lettre simple d'amende avec copie et facture au club : Amende = 20€ 4^{ème} absence : lettre recommandée avec AR annonçant la radiation de la liste des arbitres actifs (plus de désignation => ne peut compter pour la charte) et l'amende avec copie et facture au club : Amende = 30€</p> <p>Le Comité, à la demande de la Ligue, pour l'uniformité des règlements, s'est référé au statut fédéral de l'arbitre qui ne prévoit pas de pénalisation financière. En conséquence, en cas d'absences injustifiées : sanctions administratives (voir statut fédéral de l'arbitre)</p>
--	---

<p><u>Election Comité Directeur</u></p>
--

Votants : 11482
Exprimés : 11482

ALIX Jean-Claude	11465 voix
ANGER Stéphane	11253 voix
BOUGEARD Jacqueline	11349 voix
COLINDRE Magaly	11480 voix
CORDEAU Christian	11480 voix
COUSANCA Christian	11480 voix
DEMEURE Marylène	11480 voix
FEVRIER Loïc	11099 voix
FEVRIER Ludovic	11164 voix
GERNIGON Robert	11000 voix
GODET Jean-Charles	11094 voix
GUINARD Philippe	11320 voix
GUILLARD Pierre	11199 voix

LEFEVRE Alain	11019 voix
LEFEVRE Annick	11480 voix
LEFEVRE Jean-Pierre	11168 voix
ORHANT David	11482 voix
REGNARD David	11480 voix
ROUSSEAU Michel	11094 voix
PERRIN René	11349 voix
PICHOFF Jean-Paul	11480 voix

Election Délégué (e) à l'Assemblée Générale Fédérale

M. GUILLARD Pierre : 9322
M. FEVRIER Loïc : 9375
M. LEFEVRE Alain : 9223

Résultats Sportifs

Montées en

Masculins		Féminins	
NM3	RENNES PA		
NM3	RENNES CPB BASKET		
PNM	MONTFORT BC	PNF	SAINT MALO CJF
LIGUE 2	RENNES PA 2	LIGUE	CS BETTON

Descente en

Masculins		Féminins	
PNM	CS BETTON	PNF	AS VEZIN-LE-COQUET
LIGUE 1	ESP. CHARTRES DE BRETAGNE	LIGUE	ILLET BC
LIGUE 1	CJF SAINT-MALO		
LIGUE 2	ASPTT RENNES		
LIGUE 2	CJF SAINT-MALO		
DEPARTEMENT	OC CESSON		

Champion d'Ille et Vilaine

Jeunes

	Masculins	Féminins
Cadets	Rennes CPB	Saint-Malo CJF
Minimes	Chartres de Bretagne	Domalain
Benjamins	Rennes Avenir	Bruz
Poussins	Fougères Drapeau 1	Vitré Aurore 1

Seniors

	Masculins	Féminins
Pré Région	Rennes PA 2	Betton CS 1
Excellence	Melesse JA 1	Rennes ASPTT 2
Promo Excellence	Liffré US 2	Noyal-Châtillon
Honneur	Rennes ASPTT	Rennes CPB 4
1^{ère} Division	Montfort 3	Vitré Aurore 3

Récompenses Régionales

Lettres de Félicitations

LEBASTARD	Franck	AL LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
FREREUX	Régis	ES ETRELLES
PLANCHENAULT	Sébastien	ES ETRELLES
GUERIN	Christelle	AL LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
POIRE	Raphaël	FOUGERES AGL

Médailles de Bronze

BASLE	Marie- Madeleine	US CHATEAUGIRON
SIMON	Martial	ES ETRELLES
MELOT	Mathieu	RENNES TA
GICQUEL	Stéphane	US VERN SUR SEICHE
DUCLOS	Philippe	DRAPEAU DE FOUGERES
BERTHELOT	Pierre	DRAPEAU DE FOUGERES
MANCELLE	Nolwenn	RENNES AS PTT
DOUARD	Céline	RENNES AS PTT
BESSE	Olivier	AUORE DE VITRE

FARHI	Aurore	AURORE DE VITRE
HILARY	Jean-Pierre	US LIFFRE

Médailles d'Argent

GILLES	Patrick	ESP CHARTRES DE BRETAGNE
PIGEON	Evelyne	US CHATEAUGIRON
DEMEURE	Marylène	US ST GILLES
ROUSSEAU	Michel	US LIFFRE
LEFEVRE	Annick	CPB RENNES

Médaille d'Or

CHENEDE	Solange	US CHATEAUGIRON
---------	---------	-----------------

Récompenses Fédérales

Lettres de Félicitations

LUCAS	Marie-Jeanne	VOLTIGEURS DOMALAIN
MARTIN	Rozenn	VOLTIGEURS DOMALAIN
MENEUST	Fabienne	VOLTIGEURS DOMALAIN
ANGER	Stéphane	US CHATEAUGIRON
CHEREL	Jérôme	MONTFORT BC
COLINDRE	Magaly	JA MELESSE
GICQUEL	Lucille	US VERN SUR SEICHE
CHESNAIS	Jean-Pierre	AURORE DE VITRE

Médaille de Bronze

JEHANNIN	Chantal	MONTFORT BC
----------	---------	-------------

Médaille d'Argent

MORIN	Bernard	Rennes AS PTT
-------	---------	---------------

Médaille d'Or

PASQUET	Jean-Louis	AUORE DE VITRE
---------	------------	----------------

Récompenses Départementales**Lettres de Félicitations**

MORICE	Annaëlle	ES ETRELLES
GUESDON	Bénédicte	BC CHATEAUBOURG
LEBOUC	Nelly	BC CHATEAUBOURG
DONVAL	Céline	BASKETBALL VAL D'IZE
BOUVET	Hélène	BASKETBALL VAL D'IZE
MURGALE	Mathilde	MONTFORT BC
GARCON	Jean-Pierre	MONTFORT BC
BESNARD	Manuel	RENNES STADE
GRIFFON	Patrick	RENNES STADE
MOREL	Serge	RENNES STADE
ROLLAND	Mathilde	RENNES GAZELEC
TROUILLET	Vincent	ESP CHARTRES DE BRETAGNE
PRIOUR	Eveline	ESP CHARTRES DE BRETAGNE
LEBRETON	Lauriane	MOUTIERS ASI
COURCELLE	Charline	MOUTIERS ASI
LAMIRE	Sylvie	ES ETRELLES
LECLERC	Dominique	AL PLEURTUIT
COEFFE	Else	AL PLEURTUIT
PARCOU	Clément	US VERN SUR SEICHE
TOXE	Cécile	JA BREAL SOUS MONTFORT
DOREAU	Charlotte	JA BREAL SOUS MONTFORT
BENHAOUA	Ibtissem	RENNES AS PTT
ABDOU	Anthony	RENNES AS PTT
MANCELLE	Pierre	RENNES AS PTT
BUTET	Alice	RENNES AS PTT
GRENAPIN	Antoine	AUORE DE VITRE
JAGLINE	Vincent	AUORE DE VITRE

Le Président
Pierre Guillard

Le Secrétaire Général
Loïc Février